



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## commerce international

Question écrite n° 73649

### Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le risque de disparition des pachydermes du sous-continent indien d'ici à dix ans, contrebande de l'ivoire oblige. On recense actuellement quelque 27 000 éléphants en Inde mais seulement 1 500 mâles, les seuls à porter des défenses. Or, il est économiquement impossible de gagner de l'argent avec l'éléphant d'Asie - dont il ne reste que 45 000 à 50 000 individus dans le monde - tout en sauvegardant l'espèce. Il s'agit, en outre, d'un non-sens économique : si l'on tuait tous les éléphants d'Inde, l'ivoire ne rapporterait presque rien par rapport aux sommes engagées par le gouvernement indien pour leur protection. Il lui demande quelles mesures pourraient être adoptées sur le plan international afin d'envisager la fin du commerce de l'ivoire.

### Texte de la réponse

A part une vente unique en 2000 vers le Japon de stocks gouvernementaux d'ivoire d'Afrique australe, préalablement répertoriés et marqués, sous contrôle strict des instances internationales, le commerce international de l'ivoire fait l'objet d'une totale prohibition depuis 1990. De plus l'éléphant d'Asie bénéficie du statut maximum de protection depuis juillet 1975, au regard de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). La réglementation internationale actuellement en vigueur est donc extrêmement stricte. La lutte contre le braconnage et le commerce illicite de l'ivoire s'avère difficile dans la plupart des pays de l'aire de répartition des éléphants, d'une part en raison du manque de moyens humains et financiers pour assurer leur protection, d'autre part en raison de l'hostilité des populations locales, qui craignent pour leurs cultures et pour leur sécurité. Les mesures les plus efficaces pour protéger les éléphants semblent donc devoir être prises au niveau national en étroite concertation avec les communautés locales.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73649

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1188

**Réponse publiée le :** 6 mai 2002, page 2305